



Le 18 août 2016

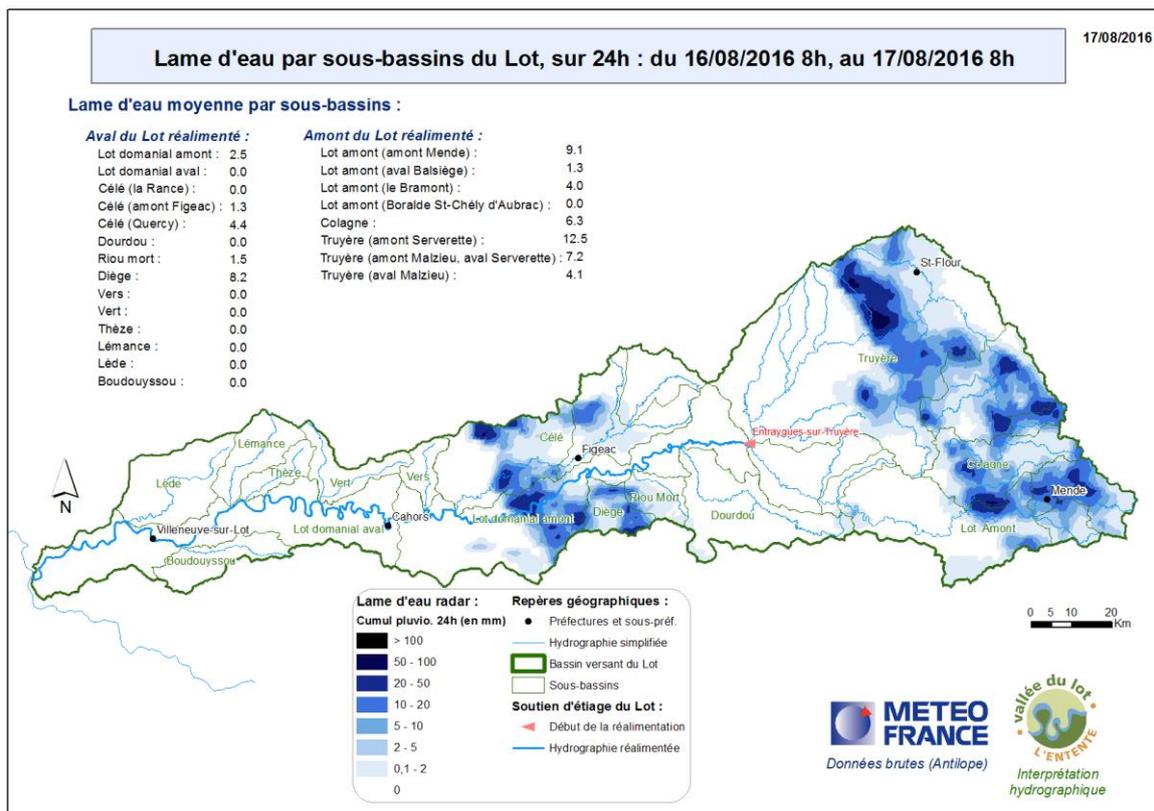
- Suivi de l'étiage 2016 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°08

La campagne 2016 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (28^e campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 16 au 17 août 2016

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Une semaine très chaude et ensoleillée. Quelques orages se sont produits sur la partie amont du bassin versant.

La tendance est à la poursuite d'un temps **chaud** avec de possibles **orages samedi**. Puis retour à un temps **chaud et ensoleillé**.

Hydrologie du bassin :

Les débits de l'ensemble des cours d'eau fléchissent. 9 stations du bassin ont vu leurs débits seuils franchis cette semaine (dont 3 ont vu le DCR franchi).

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2016 (en m3/s) :							
Station	P.	12 Aoû	13 Aoû	14 Aoû	15 Aoû	16 Aoû	17 Aoû
LOT AMONT :							
Mende [aval]		0.48	0.47	0.46	0.43	0.53	0.56
Balsièges [Bramonas]		→	→	→	→	→	↑
Le Monastier [Pin-Mories]		0.6	0.54	0.53	0.65	0.9	1.1
TRUYERE :							
Serverette		0.26	0.24	0.25	0.3	0.3	-
Oradour [Pont-de-Rochefrune]		0.12	0.11	0.11	0.1	0.11	-
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques		0.4	0.4	0.4	0.31	0.4	0.4
Viviez [2]		0.15	0.13	0.12	0.12	0.15	0.12
LOT AVAL CAHORS :							
Boussac		0.08	0.08	0.09	0.09	0.09	0.08
Casseneuil		0.09	0.09	0.09	0.12	0.14	0.13
GARONNE :							
Lamagistère		80	71	67	69	67	76
Tonneins		106	106	93	90	90	87

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

A noter le franchissement du DOE et DA pour les stations de la Garonne à Lamagistère et Tonneins.

Indisponibilité de la cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot au 17/08/2016 en raison d'un problème technique sur le site <http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Arrêtés de limitation des prélèvements : (TE = Tours d'eau)

Dans le 47 : Arrêté du 3 août 2016 - [Restrictions proposées suite au Comité de gestion du 18/08](#)

Niveau 1 : -30% pour le bassin Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour les affluents de la Lède

Niveau 1 : TE -30% pour le bassin de la Thèze

Niveau 2 : -50% pour le bassin du Boudouyssou-Tancanne NON réalimenté

Dans le 46 : Arrêté du 12 août 2016 – [Restrictions proposées suite au Comité de gestion du 17/08](#)

Niveau 1 : -30% pour le Bervezou, Saint-Perdoux, Veyre et affluents

Niveau 1 : -30% pour la Sagne

Niveau 1 : TE -30% pour la Thèze

Niveau 2 : TE -50% pour le Vert amont -> **passage au Niveau 3 : -100% sauf cultures dérogatoires**

Niveau 2 : -50% pour les affluents du Lot NON réalimentés -> **passage au Niveau 3 : -100% sauf cultures dérogatoires**

Dans le 12 : Arrêté du 8 août 2016

Niveau 2 : TE de niveau 2 pour les bassins de la Diège et du Dourdou de Conques

Dans le 48 : Arrêté du 4 août 2016

Niveau Vigilance : Bassins du Lot, Bramont, Colagne et Truyère

Niveau 1 : Alerte : Cours d'eau Colagne

Pas d'information dans le département du Cantal.

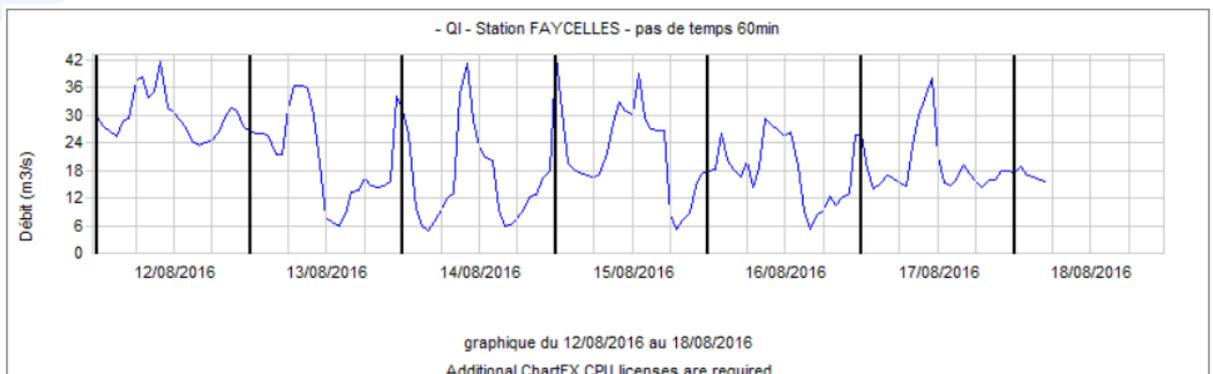
Variations de débits sur le Lot réalimenté :

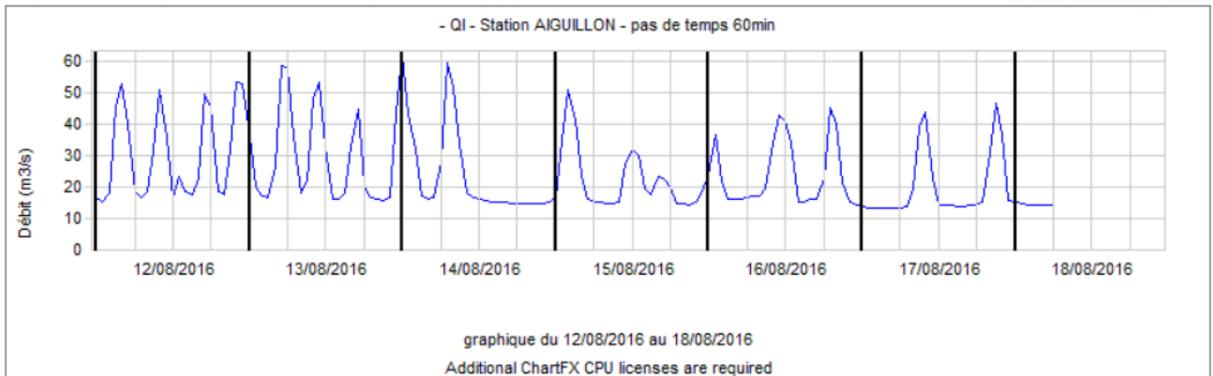
Cette semaine, l'activité hydroélectrique fut relativement faible-moyenne à l'amont d'Entraygues. Le débit enregistré est resté à la hauteur de la consigne à plusieurs reprises.

Cependant, des amplitudes importantes de débits ont été enregistrées notamment aux stations de Faycelles, Coutet et Aiguillon avec de possibles franchissements de seuils.

Une vigilance est demandée à l'ensemble des centrales hydroélectriques.

L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en vigueur depuis le 9 août 2016 jusqu'au 31 octobre 2016.





Graphique des variations de débits enregistrés à Faycelles (46) et Aiguillon (47) durant la semaine du 12 au 18 août 2016

Source : site du Serveur Producteur des DREAL

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont toujours hauts pour la saison mais en **légère baisse** par rapport à la semaine dernière sauf pour Sarrans (très légère hausse). Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

Besoins en eaux :

Les stades culturaux sont globalement dans la normale dans le Lot-et-Garonne. Un retard de 2 à 3 semaines est observé dans le Lot. La campagne d'irrigation 2016 est donc étalée dans le temps. Avec les conditions climatiques actuellement l'évapotranspiration est importante et certaines cultures sont encore dans leurs stades critiques. Le pic d'irrigation est atteint et la profession dans le 47 prévoit une baisse dans 10 à 15 jours.

La population touristique reste importante sur l'ensemble du bassin versant.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot Amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 9 août avec des lâchers à 300 l/s. Le 18/08 les lâchers ont été réduits à 100 l/s.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m³/s à Entraygues-sur-Truyère.

Bilan des décomptes au 17 août 2016 :

Droits conventionnels acquis : 7,3 Mm³

Volumes déstockés cumulés pour le soutien d'étiage : 1,5 Mm³

Prochain bulletin : jeudi 25 août 2016

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Les modalités techniques du soutien d'étiage évoluent dès cette année avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces nouvelles modalités permettront de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 18/08/2016 :



Débites moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi 11-août-16	Vendredi 12-août-16	Samedi 13-août-16	Dimanche 14-août-16	Lundi 15-août-16	Mardi 16-août-16	Mercredi 17-août-16	Jeudi 18-août-16	Vendredi 19-août-16	Samedi 20-août-16	Dimanche 21-août-16	Lundi 22-août-16	Mardi 23-août-16
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	Consigne 12	12	12	12	12	Consigne 12	12	Consigne 12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	10,7	10,6	9,8	9,2	9,0	9,2	10,6						
Entraygues-aval (12)	25,8	23,4	13,5	15,7	16,7	14,6	14,0						
Faycelles (46-12)	28,8	30,1	21,0	16,2	22,7	18,1	19,3						
Cahors-Lacombe (46)	26,5	31,1	27,9	20,1	21,6	21,3	19,7						
Cahors (EDF) (46)	23,2	26,7	23,7	17,6	18,1	18,7	17,1						
Coutet (EDF) (47)	22,5	31,0	32,3	32,7	23,1	21,0	24,6						
Aiguillon (47) **	31,9	30,3	29,1	24,5	22,1	24,2	19,8						

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

** Alerte : Nouvelle courbe de tarage

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)
Grandval	18-août	729,95	+3,95	-0,08	-1,68
Sarrans	18-août	640	+10,00	+0,09	-0,25
Maury	18-août	585,51	+2,01	-0,34	-0,43
Castelnau	18-août	413	+2,50	-0,28	-0,77

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
 297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiage.bassindulot.fr>



16/08/2016



18/08/2016

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **14**

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **15**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MERCREDI 17 AOUT 2016, 00 h 00

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 19 AOUT 2016, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 19 AOUT** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 23 AOUT** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE